

rescence. C'est dans le district d'Aubonne qu'on constate le plus petit nombre d'exemptions du service militaire (Aubonne 26 %, canton de Vaud 30 %). Les maladies épidémiques n'y règnent pas plus fréquemment qu'ailleurs; la phtisie y cause annuellement 15 décès sur 10,000 habitants (dans d'autres districts jusqu'à 25 sur 10,000) la mortalité dans la première année de la vie est de 159 pour 1000 naissances (canton 164). Le taux exagéré de la mortalité est dû à la fécondité de la population et à l'intensité de l'émigration. Le district d'Aubonne a la natalité la plus considérable du canton; elle est de 32 pour 1000 (minimum des districts 23). Le départ d'un grand nombre d'adultes élève le taux de la mortalité en diminuant la proportion des personnes des classes d'âge les moins exposées à la mort prématurée. En tenant compte des facteurs de la natalité et de l'émigration on ramène le taux de la mortalité à un chiffre plus en rapport avec la salubrité de cette contrée.

I. Influence générale de l'altitude.

Nous reproduisons ici le tableau dressé par le bureau fédéral de statistique sur la répartition de la population vaudoise selon les altitudes.

Districts	Population de résidence ordinaire des communes à une altitude de			Sur 100 habitants il y en a dans les communes situées à une altitude de		
	moins de 500 m	500 à 999 m	1000 m ou plus	moins de 500 m	500 à 999 m	1000 m ou plus
Vaud	102,107	128,141	17,407	41	52	7
Aigle	14,906	225	3,517	80	1	19
Aubonne . . .	318	8,169	—	4	96	—
Avenches . . .	3,495	1,810	—	66	34	—
Cossonay . . .	2,062	9,509	—	18	82	—
Echallens . . .	—	9,661	—	—	100	—
Grandson . . .	4,192	2,815	6,834	30	20	50
Lausanne . . .	4,487	36,589	—	11	89	—
La Vallée . . .	—	—	5,527	—	—	100
Lavaux	5,516	4,321	—	56	44	—
Morges	11,172	3,224	—	78	22	—
Moudon	—	11,865	—	—	100	—
Nyon	9,308	3,861	355	69	28	3
Orbe	2,688	11,115	—	19	81	—
Oron	—	6,583	—	—	100	—
Payerne	7,625	3,247	—	70	30	—
Pays-d'Enhaut	—	3,439	1,174	—	75	25
Rolle	5,054	1,071	—	83	17	—
Vevey	22,190	3,474	—	86	14	—
Yverdon	9,094	7,163	—	56	44	—

Districts les plus élevés. La comparaison de la natalité, de la morbidité et de la mortalité des régions les plus élevées du canton, situées de 900 à 1500 mètres est la suivante:

	Moyenne du canton ‰	Pays-d'Enhaut ‰	La Vallée ‰
Natalité: de 1803 à 1893	27.7	26.4	29.4
Mortalité: de 1803 à 1893	21.4	22.2	18.5
Pathologie: Phtisie	1.84	1	1.4
Mortalité dans la 1 ^{re} année de la vie ¹⁾	164	146	108
Entérite des petits enfants	52	26	19
Fièvre typhoïde	0.15	0.32	0.07
Maladies des voies respiratoires	1.3	3.2	1.4
Affections cardiaques	1.1	0.75	0.76
Exemptions du service militaire	300	300	280
Emigration	—	14.5	7.6

Les districts les plus élevés ont une moyenne de mortalité différente, suivant la localité; inférieure à la mortalité de la plaine dans un endroit, elle est supérieure dans un autre. Bertillon a constaté le même fait en France où, en général, les départements montagneux ont une assez forte mortalité. Lombard estimait que l'altitude n'exerce une influence modératrice sur la mortalité que dans les régions montagneuses moyennes.

En 1847, le Dr Jean de La Harpe écrivait:²⁾

„La folie est le triste apanage de la montagne.“ Cette assertion est confirmée dans nos plus hauts districts. M. le Dr H. Yersin, médecin délégué, estime que la proportion des aliénés et des malades du système nerveux est certainement plus forte à la Vallée que partout ailleurs. Cela tient, sans doute, aux fréquents mariages entre parents et au sédentarisme (groupes de maisons, maisons isolées, vie retirée).

A l'Asile des aliénés de Cery, les ressortissants de la Vallée représentent le 5 % des malades. Leur nombre correspond à 4.8 aliénés sur 1000 habitants. Pour le canton cette proportion est de 1.8 ‰.

Les malades originaires du Pays-d'Enhaut internés à Cery représentent le 3 % des malades, ou 3.5 aliénés sur mille habitants.

Le Dr Favrod-Coune n'a pas l'impression que le nombre des maladies mentales, aiguës ou chroniques franchement déclarées soit plus grand dans le Pays-d'Enhaut qu'à la plaine. Les lypémaniques ou hypochondriaques s'y rencontrent peut-être proportionnellement un peu plus souvent parce que les maladies mentales revêtent plus fréquemment la forme lypémanique. Les montagnards sont plus enclins à une certaine rêverie mélancolique ou à des influences religieuses que les citadins ou les habitants de la plaine. M. Favrod-Coune considère comme caractéristiques le manque d'énergie et le peu de résistance de la volonté.

¹⁾ Sur mille enfants nés-vivants.

²⁾ „Canton Waadt“, Louis Vulliemin, St-Gall, vol. 1, pag. 279.

Les suicides sont trop nombreux, particulièrement dans certaines familles. M. Favrod-Coune ne croit pas que la montagne aggrave les maladies mentales à l'exception des états nerveux excités par l'altitude.

Les maladies épidémiques règnent sur les hauteurs comme à la plaine et y sont tout aussi graves. La fièvre typhoïde y est assez fréquente. En 1867 le Dr Chausson a signalé des cas de typhus abdominal dans un hameau des Ormonts situé à 1300 mètres. Au moyen âge, les Ormonts et Château-d'Ex ont été ravagés par la peste. La Vallée en avait été d'abord préservée, parce que, à cette époque, sa population était restreinte et n'avait que de très rares communications avec le reste du canton. (*Audemars*. „Histoire de la Vallée“); mais en 1621 la peste fut introduite et persista pendant 5 ans.

Contrairement à l'opinion générale, les maladies du cœur ¹⁾ et les affections aiguës de l'appareil respiratoire ne sont pas plus fréquentes au-dessus de 1000 mètres qu'au dessous. La phtisie s'y rencontre, un peu plus rarement, à la vérité. Elle est moins répandue dans les Alpes que dans le Jura, ce qui tient, sans doute, à la densité de la population plus grande à la Vallée (34), qu'au Pays-d'Enhaut (25), à la prédominance de la vie industrielle qui réunit les individus tandis que la vie agricole les disperse. (La population agricole de la Vallée n'est que du 11 %, celle du Pays-d'Enhaut du 57 %.)

Le taux plus élevé de mortalité générale du Pays-d'Enhaut s'explique en partie par le fait que l'émigration y est deux fois plus forte que dans la Vallée de Joux, en partie par le fait que les conditions de travail y sont plus pénibles, plus dangereuses et moins rémunératrices que dans le district horloger.

Le Dr *Rosenblatt*, dans son travail sur „Les maladies du poumon en Suisse“ (voir „Revue d'hygiène“, avril 1895), compare les décès suivant les régions :

Pour 100.000 habitants	Décès généraux	Décès par phtisie	Décès par affections pulmonaires aiguës
I ^{re} région entre 200 et 700 mètres	2141	235	261
II ^{re} région entre 700 et 1200 mètres	2137	227	255
III ^{re} région entre 1200 et 1500 mètres	2135	141	251

II. Influence de la proximité du lac.

Le district d'Yverdon présente de grandes analogies avec les districts des bords du Léman; par sa natalité de 28.7 et sa mortalité de 21 ‰. Le district

¹⁾ Monsieur A. Milloud a remarqué dans les anciens registres que les montagnards demandent souvent „d'être préservés de la mort subite“.

d'Avenches placé entre les lacs de Neuchâtel et de Morat a une mortalité de 22.5, sur une natalité de 26.6.

L'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel n'a entraîné aucune maladie et n'a pas eu d'influence fâcheuse sur la santé publique. (Dr Garin, médecin délégué d'Yverdon et Dr Guibert à Concise.)

Nous avons déjà signalé les phénomènes météorologiques résultant du voisinage de l'immense nappe d'eau du Léman qui rend la température plus constante et l'atmosphère plus salubre.

Ce lac produisait jadis en été de grandes inondations qui transformaient en marais de vastes surfaces de terre, détérioraient les rives et nuisaient à l'hygiène des villes.

En 1873 les riverains du Léman portaient au Conseil fédéral les mêmes plaintes que les Conseils de Vevey, de la Tour et de Villeneuve adressaient en 1737 à Leurs Excellences de Berne: „Les caves sont infectées par la grande puanteur de l'eau qui y a croupy dans les grandes chaleurs et qu'on y est obligé de pomper cette eau pour prévenir les fâcheuses maladies qui en pourraient résulter et qui ne se manifesteront que trop si on n'y apporte le remède nécessaire“.

La stagnation de l'eau dans les rues et dans les maisons occasionnait des névralgies, des rhumatismes et des fièvres palustres. La propagation de la fièvre typhoïde était favorisée lors du retrait des eaux par la souillure du sol. (Voir l'intéressant travail du Dr *Morin* sur „l'Influence des variations du niveau du lac sur les maladies des riverains“. „Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande“, 1877.)

Aujourd'hui, après de longues tractations inter-cantonaux le barrage défectueux de Genève a été remplacé par des installations perfectionnées qui permettent un écoulement rapide des hautes eaux de l'été et qui, en automne, diminuent le courant de manière à ce que le niveau du lac ne soit pas trop bas en hiver.

Les travaux hydrauliques sur le Rhône furent commencés en 1884 et terminés en 1889. A partir de ce moment le régime nouveau a fonctionné avec plus ou moins de régularité.

Nous devons à M. le professeur F.-A. Forel les indications suivantes: sans parler des inondations de 1876 et 1879, le lac dépassait chaque été 2.6 m et même 2.7 m: En 1887 les hautes eaux d'été ont atteint la cote 2.3 m à 2.4 m au-dessus de l'étiage; de 1888 à 1890 2.1 m à 2.4 m au-dessus de l'étiage; de 1891 à 1896, 1.8 m.

Depuis cette régularisation du niveau du lac les plaines de Villeneuve ne sont plus converties en marais, pendant la crue estivale les eaux ne débordent plus dans les villes, le sol des habitations n'est plus inondé,